

# TERRITOIRES & ACTEURS DES 19 SECTEURS PRIORITAIRES

État des lieux • Enjeux • Projets

## Synthèse secteur 13

La Fare • Coudoux



Mise en œuvre du SRCE en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Réalisation :



Avec le soutien de :



Partenaire :



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



## CONTEXTE DE L'ETUDE

Le 26 novembre 2014, la Région et la DREAL ont adopté le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), dont le Plan d'action stratégique identifie l'action n° 10 "améliorer la transparence des infrastructures linéaires existantes". Cette action vise à agir de manière plus opérationnelle et directe sur les points de fragmentation majeurs du territoire régional.

C'est dans cette optique que 19 "secteurs prioritaires" terrestres (ainsi qu'un 20e sur les cours d'eau prioritaires) ont été localisés avec l'ensemble des principaux gestionnaires d'infrastructures linéaires lors de l'élaboration du SRCE.

Ces secteurs présentent la particularité de concentrer :

- des **enjeux de continuités écologiques d'importance régionale**, avec bien souvent la proximité de plusieurs espaces naturels emblématiques,
- des **infrastructures linéaires structurantes** (autoroutes, canaux, réseau SNCF, lignes de transport d'électricité RTE...) venant altérer la fonctionnalité écologique,
- des **vellités de développement** économique, urbain et en énergies renouvelables.

La complexité de ces secteurs réside dans le fait qu'ils sont pour la plupart situés à l'**interface de plusieurs territoires de projet** (SCoT, Parcs naturels régionaux...) et que les responsabilités d'intervention sont partagées par **une multiplicité d'acteurs** :

- gestionnaires d'infrastructures linéaires publics ou privés,
- aménageurs,
- gestionnaires d'espaces naturels protégés, animateurs Natura 2000,
- gestionnaires de milieux aquatiques,
- associations...

Si aujourd'hui un certain nombre de ces opérateurs ont d'ores et déjà engagé des démarches d'amélioration des continuités écologiques, il apparaît nécessaire d'agir de manière concertée et cohérente, ce qui nécessite de se donner **une vision globale du contexte, des enjeux, des études et des projets sur chacun de ces secteurs**.

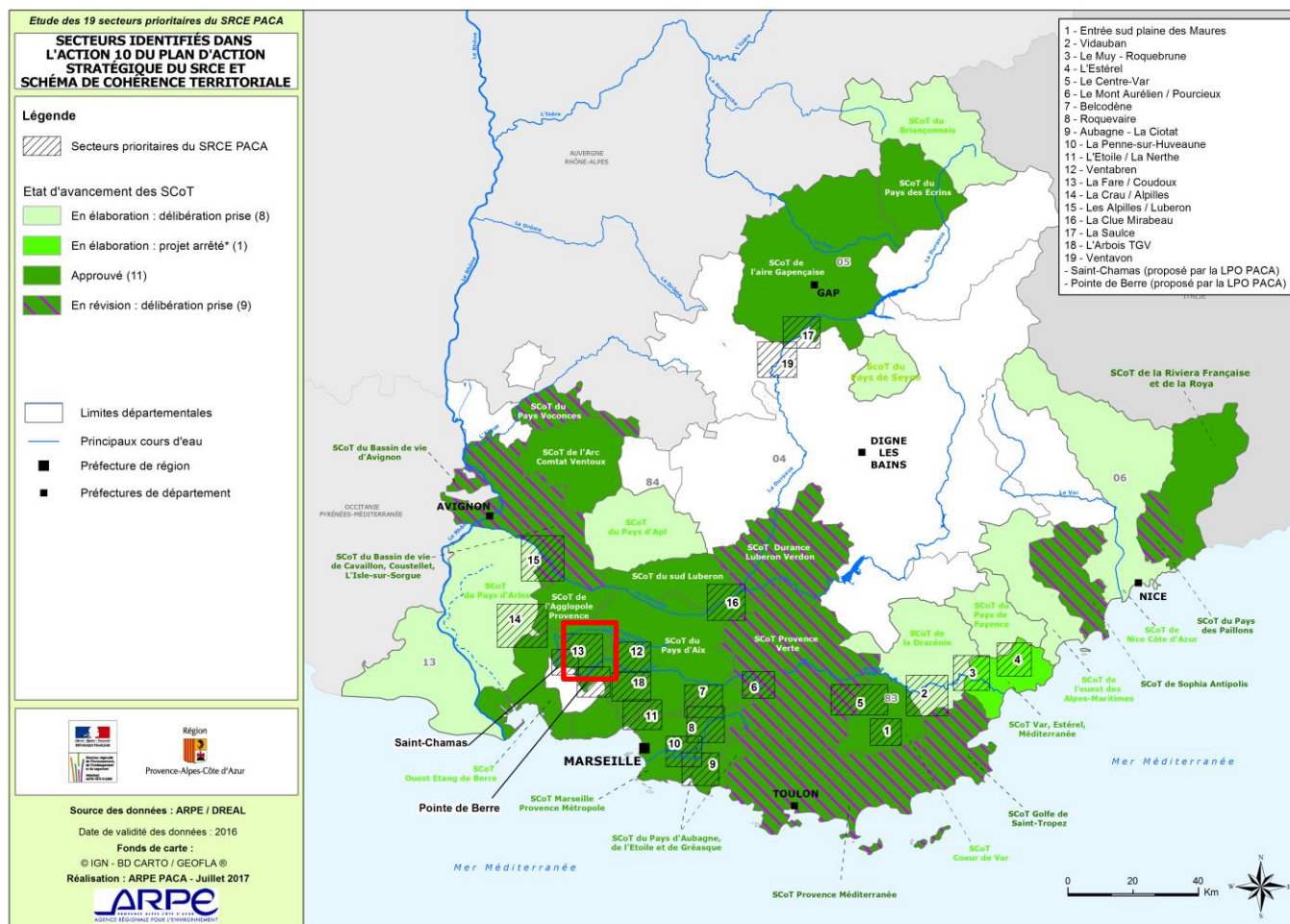
C'est dans cet objectif que l'Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARPE PACA) a été missionnée par la Région, en partenariat avec la DREAL, pour réaliser **un état des lieux des enjeux et projets de chacun de ces secteurs, en mobilisant les acteurs de chaque territoire**.

L'étude a suivi les étapes suivantes :

- Identification des structures intervenant sur ces territoires (collectivités, gestionnaires d'infrastructures linéaires, état, gestionnaires d'espaces naturels, gestionnaires de milieux aquatiques, structures scientifiques...),
- Etat des lieux des documents de planification (SCoT, chartes de PNR...), des études et diagnostics existants,
- Organisation de réunions multi-partenariales afin de partager les enjeux de continuité écologique sur ces secteurs et recenser les projets en cours ou à venir,
- Réalisation de synthèses cartographiques des enjeux écologiques, projets d'aménagement et actions en faveur des continuités écologiques,
- Porter à connaissance de ces synthèses aux acteurs concernés par chaque territoire et aux services de l'Etat.

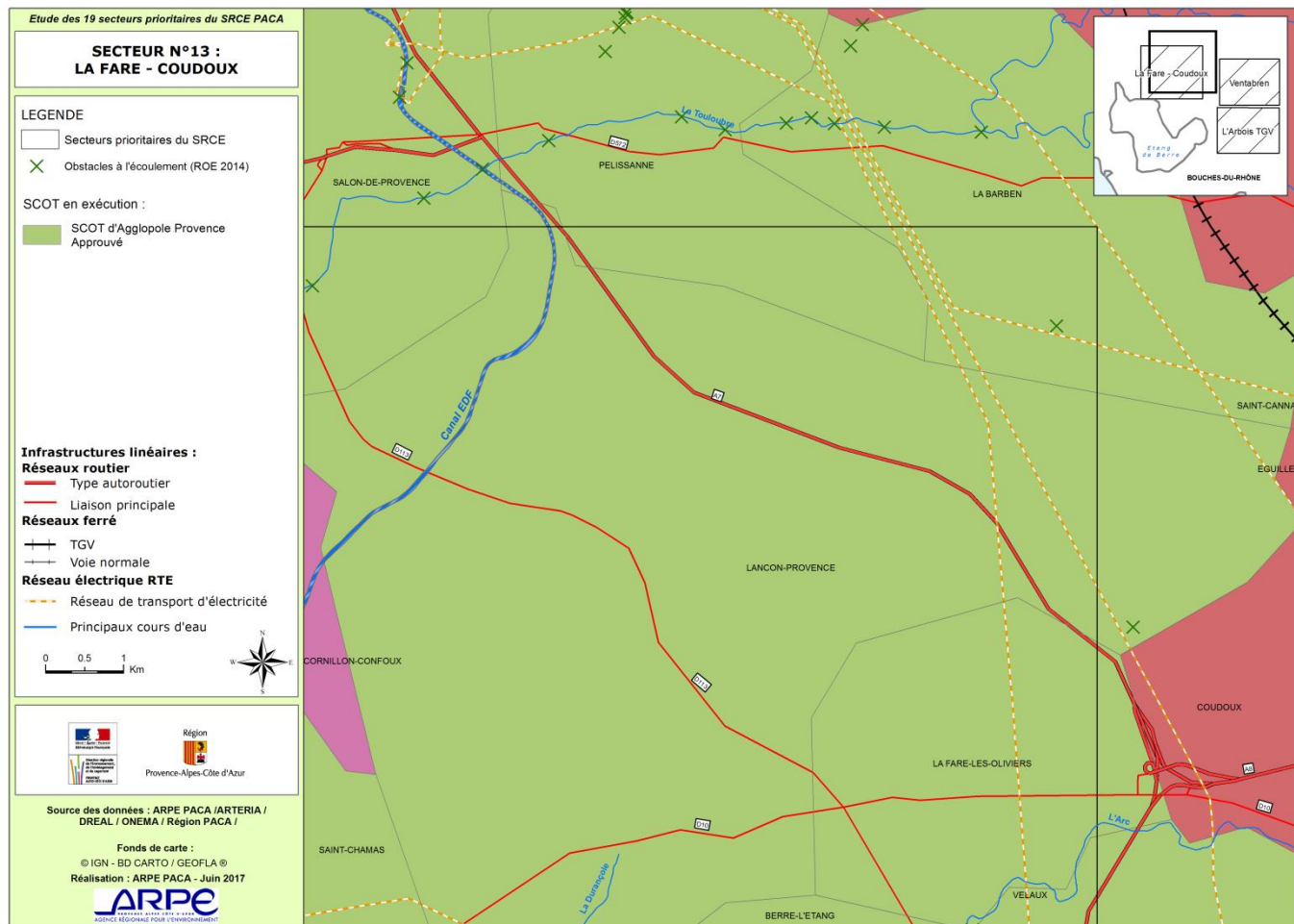
Cette démarche permet **d'identifier des priorités d'intervention** et de faire émerger des dynamiques collectives en vue d'améliorer la fonctionnalité écologique de ces territoires.

# 1 • LE SECTEUR DE LA FARE - COUDOUX





Le secteur de La Fare - Coudoux est concerné par le SCOT de l'Agglopolo Provence (approuvé en 2012). Il est centré autour des communes de Lançon-Provence, La Fare-les-Oliviers, La Barben, Pélissanne. Il est traversé au sud par la vallée de l'Arc, longée par la RD10 reliant Aix-en-Provence à Berre-l'Étang. Les principales sources de fragmentation du secteur sont l'autoroute A7 et la LGV traversant le massif des Garrigues de Lançon et chaînes alentour, classé Natura 2000.

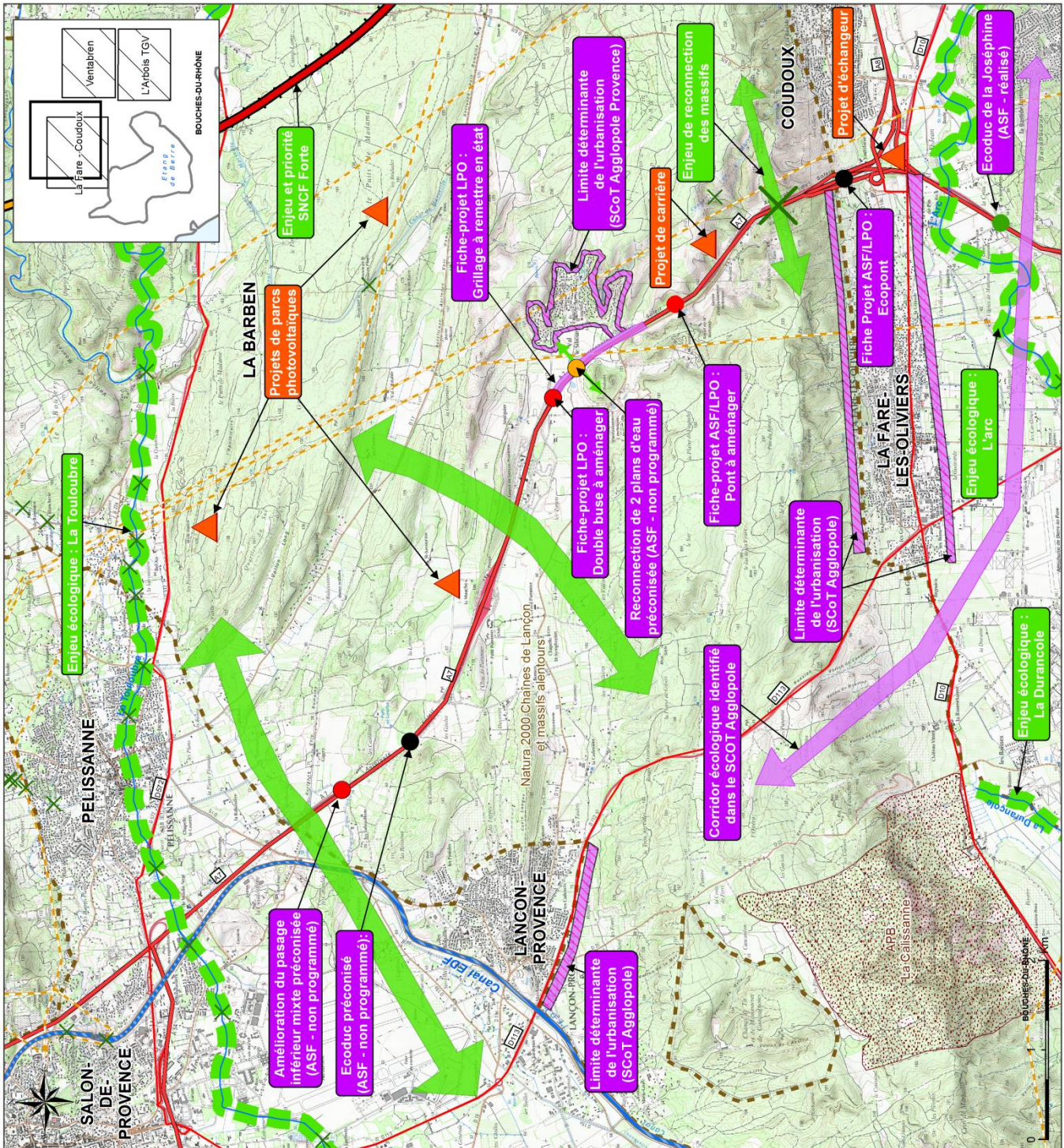


## 2 • STRUCTURES CONCERNÉES

Type de structure	Nom	Contact-s
Porteur de SCoT	<b>Métropole Aix-Marseille-Provence</b> Conseil territorial Salon Etang de Berre Durance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Christelle MOUREN</li> <li>• Lydie GUICHARD</li> </ul>
Gestionnaire d'espaces naturels	<b>Métropole Aix-Marseille-Provence</b> Animateur Natura 2000 Garrigues de Lançon et chaînes alentour	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alexandre LAUTIER</li> </ul>
	<b>Département des Bouches-du-Rhône</b> Direction de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Didier WILLART</li> <li>• Philippe SUSINI</li> </ul>
Gestionnaire de milieux aquatiques	<b>Syndicat d'aménagement du bassin-versant de l'Arc • [SABA]</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maxime LENNE</li> </ul>
Gestionnaire d'infrastructures linéaires	<b>Département des Bouches-du-Rhône</b> Direction des Routes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nicolas PHILIPPE-JANON</li> <li>• Elizabeth DELEUZE-CHIAVASSA</li> </ul>
	<b>VINCI Autoroutes • [ASF]</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Philippe CHAVAREN</li> </ul>
	<b>SNCF Réseau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Julien MAYJONNADE</li> <li>• Sandrine RABASEDA</li> <li>• Marie-Anne MOULIN</li> </ul>
	<b>Réseau de transport d'électricité • [RTE]</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jean-Hubert FELIX</li> <li>• Vanessa OUDART</li> <li>• Patrick ROBERT</li> </ul>
Autres	<b>Ligue pour la protection des oiseaux • [LPO]</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aurélie JOHANNET</li> </ul>



# 3 • CARTOGRAPHIE DE SYNTHÈSE



**Etude des 19 secteurs prioritaires du SRCE PACA**

**SECTEUR N° 13**

**LA FARE - COUDOUX**

**Légende**

**Enjeux de continuités écologiques**

- Rupture de corridors écologiques / obstacle à l'écoulement
- Zone à enjeux
- Continuité écologique à préserver ou restaurer
- Réseau de transport d'électricité

**Perméabilité des ouvrages d'art**

- Ouvrage à créer
- Ouvrage non perméable
- Ouvrage moyennement perméable
- Ouvrage perméable

**Projets d'aménagement**

- Projet d'aménagement (localisation approximative)

**Actions et propositions d'actions en faveur des continuités écologiques**

- Mesures favorables à la biodiversité
- Tronçon à aménager
- Projet ou proposition de restauration de continuités écologiques
- Coupure d'urbanisation

**Priorités d'intervention SNCF Réseau**

- Priorité 1
- Priorité 2
- Priorité 3
- Tronçon non prioritaire

**Espaces naturels protégés**

- Arrêté de protection de biotope
- Natura 2000 : Directive habitat
- Zone Spéciale de Conservation
- Natura 2000 : Directive oiseaux
- Zone de Protection Spéciale

Source des données : ARTERIA / DREAL / Région PACA / Chambre d'Agriculture 13 / Métropole AIMP / SNCF Réseau / LPO

Fonds de carte : © IGN - BD CARTO / GEOFLA ®

Réalisation : ARPE PACA - Juillet 2017



## 4 • ENJEUX & PROJETS<sup>1</sup>

### 4.1 Enjeux écologiques

#### Espaces naturels protégés :

- le massif Natura 2000 ZPS des Garrigues de Lançon et chaînes alentour, animé par l'ex-Agglomération Provence, désormais Métropole Aix-Marseille-Provence, propose un vaste secteur où alternent reliefs calcaires et petites plaines agricoles. Il présente une grande diversité d'oiseaux, liée à la diversité et à la complémentarité des milieux. Il présente un intérêt d'ordre national voire international pour la conservation de l'Aigle de Bonelli, mais il est également riche en espèces des milieux ouverts méditerranéens (Fauvettes, Oedicnème criard, Pipit rousseline...).
- l'APB de la Calissanne, mis en place en 1996, répond principalement à l'enjeu de préservation du domaine vital de l'Aigle de Bonelli, mais concerne également le Hibou Grand-Duc, le Rollier d'Europe, l'Alouette Calandrelle, l'Alouette Lulu, le Pipit rousseline.

#### Continuités écologiques :

- Le site Natura 2000 des Garrigues de Lançon et chaînes alentour est fragmenté par l'autoroute A7, la RD113, des lignes RTE. Un enjeu de collisions avec le Milan Noir est signalé sur l'A7. L'enjeu majeur est de reconnecter ce massif scindé en plusieurs parties en raison de ce cumul d'infrastructures linéaires.
- Au sud du secteur, la connexion écologique avec le Massif de l'Arbois situé plus au sud est rendue difficile par le RD10 et par la présence de l'échangeur autoroutier de La Fare. Un corridor écologique est identifié par le SCoT de l'Agglomération Provence à l'ouest du village de La Fare.
- Une continuité écologique d'intérêt local est identifiée par ASF et la LPO entre deux petits plans d'eau séparés par l'A7, au niveau du Val de Sibourg.
- La Touloubre est un secteur hydraulique complexe, qui contribue à la connectivité écologique du nord du secteur.

### 4.2 Projets pouvant avoir un impact sur la biodiversité

#### Projets d'aménagement :

- 3 projets de parcs photovoltaïques sont identifiés sur le massif Natura 2000 des Garrigues de Lançon et chaînes alentour :
  - au niveau de la D17 et du lieu-dit la Caseneuve
  - sur la commune de la Barben
  - au niveau du péage de l'A7

A noter que la commune de Ventabren souhaite également réaliser un parc photovoltaïque sur ce même massif. Au total, le massif Natura 2000 cumule ainsi 300 hectares de projets de parcs photovoltaïques.

- Val de Sibourg (décharge existante) : des carrières semblent se développer et des murs anti-bruit ont été ajoutés de part et d'autre de l'autoroute.

#### Infrastructures linéaires :

- Un projet d'échangeur autoroutier est envisagé, mais non inscrit dans le SCoT au niveau de la Fare-les-Oliviers.

#### Aménagement du territoire :

- Coudoux, commune principalement viticole, présente un urbanisme dense, bien concentré. Son PLU est en cours d'élaboration, la commune semble ne pas avoir de vellétés de développement. Il n'y a donc pas de menace directement identifiée en termes d'urbanisation sur cette commune.
- Le SCoT de l'Agglomération n'identifie pas de projets d'aménagement sur ce secteur.

---

<sup>1</sup> cf. Cartographie de synthèse

### 4.3 Actions et propositions d'actions relevées en faveur des continuités écologiques

#### Infrastructures linéaires :

- Le secteur fait l'objet de nombreuses propositions d'amélioration des continuités écologiques. Le diagnostic ASF/EcoMed propose 6 fiches-projets visant à améliorer la perméabilité écologique de l'autoroute. Un écoduc a ainsi été réalisé au sud de la Fare, au lieu-dit « La Joséphine ». Il correspond au corridor écologique identifié dans le SCoT de l'Agglopolo Provence. 5 Autres projets n'ont fait l'objet d'aucune mise en œuvre pour le moment. La mise en œuvre de certains travaux pourrait s'avérer complexe au vu de la topographie. L'éco-pont envisagé juste au nord de La Fare devrait présenter une portée de 120 mètres de long, ce qui est inenvisageable. Le projet le plus facilement réalisable semblerait un fonçage permettant de relier deux plans d'eaux situés de part et d'autre de l'autoroute au niveau du Val de Sibourg.
- La LPO a complété le diagnostic ASF, confirmant ainsi certaines propositions d'amélioration d'ouvrages d'art et proposant des aménagements supplémentaires (buse à aménager, grillage à remettre en bon état pour guider la faune...).
- ERDF et la LPO ont un projet en lien avec l'Aigle de Bonelli : enfouissement des lignes et mise en place de dispositifs d'effarouchement.
- Dans les secteurs où des continuités écologiques sont à améliorer, le Département apportera une vigilance particulière lors des requalifications de routes existantes afin de ne pas dégrader les conditions actuelles. En revanche, il ne créera pas d'infrastructure spécifique pour assurer une continuité écologique sur son réseau routier existant. Pour tout nouveau projet de route, si une continuité écologique est existante, le Département aménagera la route en tenant compte de cet enjeu.

#### Aménagement du territoire :

- Le SCoT de l'Agglopolo Provence identifie des «Limites déterminantes à l'urbanisation» autour du Val de Sibourg, au nord et au sud du village de La Fare-les-Oliviers, au sud du village de Lançon-Provence.





## RESUME

Outre la nécessité d'intervenir pour améliorer la perméabilité des infrastructures linéaires fragmentant le massif (Cf. étude LPO), l'attention est attirée sur le cumul de projets recensés (plusieurs parcs photovoltaïques, projets de carrières, projets d'échangeurs...).

En revanche, urbanisation semble contenue grâce aux prescriptions du SCoT de l'Agglopolo Provence définissant des limites déterminantes à l'urbanisation au sein du massif Natura 2000. Ces éléments seront-ils repris dans le futur SCoT métropolitain ?

## ÉTUDES & REFERENCES

- Analyse des enjeux de trame verte liés à l'infrastructure ferroviaire en PACA (SNCF Réseau, 2017)
- Diagnostic de perméabilité du réseau ASF (2012)
- Document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 Garrigues de Lançon et chaînes alentour
- Document d'objectifs (DOCOB) site Natura 2000 FR9301602 Plateau de l'Arbois
- SCoT de l'Agglopolo Provence (2012)
- Propositions d'actions pour la restauration des corridors écologiques – Déclinaison sur le pourtour de l'Etang de Berre – LPO PACA 2016

**Rédaction** • ARPE PACA • unité Biodiversité & espaces naturels [BEN] • Agnès HENNEQUIN  
a.hennequin@arpe-paca.org • 04.42.90.90.77

Nous remercions les personnes ayant contribué à la rédaction de cette fiche

+++ **arpe-paca.org**

Réalisation ARPE PACA • Unité Information et Communication • Juillet 2017

Réalisation :



Avec le soutien de :



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

Partenaire :

